

Rapport moral

Avril 2022 – Avril 2023

VIGILANCE DANS UN CONTEXTE CONTRE-NATURE

Robotique, numérique, génétique, tels sont les piliers imposés pour l'agriculture du 21^{ème} siècle dans nombre de pays, dont le nôtre. Cependant, ce triptyque ne sera pas réservé au domaine agricole. Il prépare les consciences à l'admettre dans tous les aspects de nos vies modernes.

Liées à la numérisation du monde, les biotechnologies et la biologie de synthèse nous envahissent.

La médecine est leur cheval de Troie, idéal pour l'agriculture. Cependant, les technologies médicales, en elles mêmes, sont à questionner. Elles artificialisent nos corps avec des conséquences peu étudiées, leur extension dans le domaine de la reproduction humaine pose des problèmes civilisationnels vertigineux et elles rendent possible la fabrication d'armes biologiques d'une puissance sophistiquée.

Les progrès du séquençage de l'ADN ouvrent la voie au pillage de la diversité du vivant aussi bien sur les continents que dans les océans et dans un but utilitaire affiché pour pallier le manque de ressources naturelles. Ces progrès contribuent aussi à transformer les ressources biologiques (conservées dans des échantillons cellulaires ou dans les graines des plantes) en données numériques virtuelles dans les ordinateurs (DSI pour *Digital Séquence Information*). Ainsi, l'appropriation par les multinationales du vivant et des savoirs qui y sont liés est une épée de Damoclès qui menace les peuples, les paysans et même les semenciers. La numérisation des données du vivant permet ainsi un contrôle accéléré des puissants sur toute forme de vie, et en particulier sur les semences à l'origine de l'alimentation humaine. Toute la recherche dite scientifique est tendue vers les technologies, seule à même de résoudre les problèmes terrestres actuels, nous dit-on. Les causes anthropiques n'étant jamais remises en question.

Le réductionnisme du vivant à son ADN est omniprésent et la science est spoliée au profit de la technologie avec, parfois, des incertitudes majeures ou des non prises en compte de faits (exemple : les effets non-intentionnels pour certaines modifications génétiques).

Plus préoccupant encore, l'« *intelligence* » artificielle, en réorganisant en réseau des données biologiques, prétend créer un nouveau vivant, avec toujours le même volet attractif : la médecine.

Constat global sévère mais la réalité des faits oblige Inf'OGM à une analyse critique des informations qui lui parviennent et à une vigilance accrue concernant les risques de cette fuite en avant technologique.

Nous avons essayé de répartir au mieux tous ces thèmes dans nos différents articles et souvent dans le flux d'une actualité débordante de partout dans le monde. Ces thèmes s'entrecroisent, ce qui autorise des répétitions parfois indispensables.

Nous avons parfois été aidés dans nos articles par des personnes ou associations proches d'Inf'OGM que nous tenons à remercier.

En Europe, les nouvelles techniques produisant des OGM, notamment celles utilisant l'outil Crispr/Cas ou ses dérivés, risquent de se déployer alors même que leurs conséquences sont loin d'être toutes connues, si tant est que cela soit possible.

Cependant, une procédure législative a été lancée en septembre 2021 et courant 2023, la Commission européenne pourrait proposer une modification de l'encadrement des OGM (et peut-être une nouvelle définition de ces derniers). Les indicateurs montrent une volonté politique d'exclure un nombre croissant d'OGM des requis de la directive 2001/18/CE, ce qui les rendrait invisibles. Inf'OGM suit ce dossier, complexifié à outrance.

Ainsi, cette année passée, beaucoup de nos articles ont concerné le décryptage de textes européens législatifs, d'arrêts, de consultations, d'études d'impacts (notamment pour les semences) ou d'enquêtes. Le Conseil d'administration d'Inf'OGM remercie les salariés qui se sont attelés à ce travail ardu, certains de ces documents étant fortement biaisés. Il remercie aussi toutes les personnes qui entourent et inspirent les rédacteurs d'Inf'OGM en ce domaine de la législation des OGM et des semences.

Le travail sur les éléments de langage de ces textes a permis beaucoup d'échanges entre certains membres d'Inf'OGM. Cependant, en ce domaine, des mots tordus et des pratiques de diversion cachant les vrais objectifs, nous aurions besoin d'une aide appropriée.

Un ancien dossier, celui des OGM importés, s'est retrouvé l'année passée, sur le devant de la scène. À l'occasion d'un reportage télévisé sur les agrocarburants, Inf'OGM a découvert dans le port de Rouen des repousses de colzas, dont la majorité se sont révélées transgéniques après analyses (financées par Inf'OGM). Ces colzas proviennent de graines disséminées lors du transfert entre le port et l'usine de trituration du colza les transformant en biodiesel. Un appel à dons nous a alors permis de prolonger l'enquête. D'autres repousses de colza recueillies dans les ports de Sète et de Rouen, six mois plus tard, étaient transgéniques. Une belle solidarité chez les adhérents et amis de notre association s'est mise en place, certains donnant temps et énergie, d'autres permettant le financement de l'enquête. Le Conseil d'administration tient à les remercier.

Alerté par Inf'OGM, le ministère de l'Agriculture a missionné l'Anses pour qu'elle mène une enquête. Celle-ci n'a pris en compte que les colzas de Rouen (mais pas notre dernière récolte). Après son travail et deux auditions avec Inf'OGM, l'Anses reconnaissait la véracité des faits et demandait aux services publics de renforcer la surveillance des OGM transgéniques féraux, mais elle minimisait les contaminations possibles. Le Ministère mettra-t-il en œuvre ces recommandations ? Inf'OGM a décidé de continuer à suivre ce sujet.

Inf'OGM diffuse de l'information auprès d'acteurs nombreux en France, en Europe et ailleurs. Pour la France, nous avons au cours des réunions du CA réfléchi à une autre façon de faire partager le sujet des OGM avec la société. L'idée étant d' "*aller chercher les gens*". Des rapprochements informels pris en charge par certains membres du Conseil d'administration et certains salariés ont été réalisés et sont toujours en cours.

La réflexion collective à Inf'OGM s'est enrichie cette année passée puisque nous avons pu nous rencontrer plus souvent lors des réunions physiques du CA. Nous sommes confrontés à pléthore de sujets, dont beaucoup donnent lieu à une communication scientifique officielle souvent tronquée. Sur ce point, nous avons beaucoup échangé puisque, au nom de la transparence, nous sommes obligés de pallier ces biais ou manquements. L'artificialisation du vivant a aussi donné lieu à de vives discussions. Cette réflexion n'est pas terminée...

Cette année, nous avons accueilli Charlotte, responsable de la recherche de subventions en remplacement de Rachel, qui nous a quittés pour des raisons personnelles. Nous remercions vivement Rachel, qui a fait un travail remarquable et remarqué à Inf'OGM. Charlotte, avec discrétion et beaucoup d'efficacité s'est bien intégrée à l'équipe et sera secondée par Martine, une nouvelle administratrice motivée.

Le bilan financier est positif pour cette année 2022. Nous remercions toutes les personnes ou associations donatrices ainsi que les partenaires qui nous soutiennent dans notre démarche pour que la veille citoyenne sur les biotechnologies et leurs produits soit réelle et efficace.

Nous allons aussi dire au revoir à Frédéric Prat, salarié à Inf'OGM, qui va vivre en ses terres australes... mais qui restera tout près, c'est du moins ce que nous souhaitons. Fred a participé à l'aventure Inf'OGM dès le début, en tant qu'administrateur, puis salarié : il connaît tout de son histoire ! On sait sa rigueur, indispensable. On ne peut réprimer notre tristesse mais Denis et Antoine ont déjà pris la relève. Fred et nous sommes attachés au partenariat avec le Réseau Semences Paysannes, nous continuerons donc en ce sens.

Le Conseil d'administration, en cette année 2023, est devant une question récurrente mainte fois débattue mais qui s'avère de plus en plus présente : doit-on toujours courir derrière l'actualité dans un champ forcément vaste puisque notre regard est porté sur nombre de thèmes, nombre de pays... ou plus se consacrer, dans le domaine des biotechnologies, aux sujets qui touchent à l'écologie politique, sujets qui embrasent le monde et qui semblent échapper à ce que Simone Weil appelait la "*mesure de l'homme*" ?

Annick Bossu

pour le Conseil d'Administration